DEPARTEMENT DES BOUCHES-du- RHÔNE EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE Séance du jeudi 26 septembre 2024 L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre À 14 heures 00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBAGNE Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

Nombre d'administrateurs

en exercice: 17

Présents : 11

Quorum: 9

PRESENTS:

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Eliette MAUTREF, Madame Martine VERNHES, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Monsieur Christian JANOT

ABSENTS:

Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

POUVOIRS:

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL, Madame Brigitte AMOROS donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS

N°12_260924

Objet : Mise à jour contrat de séjour de la Résidence Autonomie "Les Taraïettes"

Date de la convocation : 20/09/2024

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Claudine JAILLET est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture 013-261300412-20240926-260924_12-DE Reçu le 03/10/2024 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb er=211523KKN191,givenName= Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden t,OU=0002 261300412,2.5.4. 97=#0C0F4E545246522D323631 333030343132,O=CCAS AUBAGN E,C=FR 03/10/2024

Délibération n°12_260924 :

Objet : Mise à jour contrat de séjour de la Résidence Autonomie "Les Taraïettes"

Rapporteur: Madame Julie GABRIEL

EXPOSE: La Résidence Autonomie « Les Taraïettes » est un établissement qui en tant qu'Établissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux (E.S.S.M.S) doit répondre aux exigences réglementaires mais également s'adapter aux réalités opérationnelles sur le terrain.

Le 4 décembre 2023, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône a mené une mission d'inspection sur la Résidence Autonomie.

Les conclusions du Conseil Départemental des Bouches du Rhône ont relevé un besoin d'ajustements mineurs notamment sur la lisibilité des tarifs listés sur le contrat de séjour et sur la modification de la dénomination des logements.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L123-5 et suivants.

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,

Vu le décret n°2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomies et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux pour les personnes âgées,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du C.C.A.S en date du 21/01/1999 portant sur la mise en place d'un Conseil d'Établissement de la Résidence Autonomie « Les Taraïettes »,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du C.C.A.S en date du 30/09/1999 portant sur les critères d'admission de la résidence autonomie « Les Taraïettes »,

Vu la délibération n°11-290621 du Conseil d'Administration du C.C.A.S en date du 29/06/2021 portant sur la mise à jour du contrat de séjour de la résidence autonomie « Les Taraïettes »,

Vu l'avis du Conseil de Vie Sociale en date du 28 mars 2024,

PROPOSE:

ARTICLE 1: d'APPROUVER le contrat de séjour de la Résidence Autonomie « Les Taraïettes », annexé à la présente délibération

ARTICLE 2: de FIXER au 1^{er} Octobre 2024 sa date de prise d'effet.

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Accusé de réception en préfecture 013-261300412-20240926-260924_12-DE Reçu le 03/10/2024 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb er=211523KKN191,givenName= Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden t,OU=0002 261300412,2.5.4. 97=#0C0F4E545246522D323631 333030343132,O=CCAS AUBAGN E,C=FR 03/10/2024